

## NOTE SUR LES ACTIVITES D'EXPLORATION PRINCIPALES EN MAURITANIE

En dépit que le territoire nation recèle d'importantes potentialités minières avec plus de neuf cents (900) indices miniers et minéraux, répertoriés notamment pour le fer, le chrome, le manganèse, le vanadium, l'or, le cuivre, le plomb, le zinc, les éléments du groupe de platine, les terres rares, les sables noirs, les phosphates, les tourbes et les hydrocarbures, l'activité d'exploration a connu une léthargie notoire depuis 2019.

En effet, le cadastre minier, qui constitue la seule porte d'entrée des investisseurs était quasiment fermé depuis cette date.

Il importe de signaler que le Département, conscient de l'impact néfastes de la fermeture du cadastre minier, déploie actuellement des efforts considérables pour liquider toutes les instances de titres miniers et de carrières à l'effet de réouvrir le cadastre minier.

Dans le Conseil des Ministres du 12/10/2023, le Gouvernement a approuvé le renouvellement de **23 permis de recherche** encore en voie de finalisation de la procédure de signature et numérotation.

Aussi, nous espérons approuver par Conseil des Ministres, sous peu, **58 permis de recherche** pour les substances les différents groupes de substances.

En conséquence, nous estimons que l'activité minière va reprendre **son rythme**, au plus tard, le **début de l'année 2024**.